Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260720-20260706-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-six, le vingt juillet à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absents excusés : Mmes Gaëlle THÉBAUD, Virginie HARDY, Mrs Yann LE BRETON, Éric NOUAILLE, Jean-François LE BADEZET,
Absents : Mme Jennifer BATARD, M. Jean-Pierre LE POUÉZARD
Pouvoirs : Mme Virginie HARDY à Mme Julie GOFFINET, M. Éric NOUAILLE à Mme Jocelyne PELTIER
Date de convocation : 10 juillet 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 16
Votants : 18
Secrétaire de séance : M. Alain HIVERT

Délibération n° 2026-07-06
Décision modificative n° 2 budget lotissement Mégalithes I

Le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'adopter les virements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	16 228.34 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	16 228.34 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	16 228.34 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	16 228.34 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	16 228.34 €	16 228.34 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		**16 228.34 €**		**0.00 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

– Adopte, à l'unanimité des votants, la décision modificative n° 2 du budget lotissement Mégalithes I.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY * MORBIHAN *

11 rue de Rennes – BP 30 – 56660 Saint Jean Brévelay - ☎ 02 97 60 30 13 ✉ mairie@brevelay.bzh